Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 031-243100732-20250520-202505055-DE

Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Charte CIJ
(Conseil Intercommunal des Jeunes)

Préambule :

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) souhaite donner une place active aux jeunes du territoire par la création du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) qui constitue un outil en faveur de l'exercice de la citoyenneté et de la participation des jeunes à la vie et à la politique de leur territoire.

Le CIJ est une instance de participation et d'engagement pour les jeunes.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion où les jeunes élus doivent faire des propositions et des actions concrètes.

Les objectifs attendus sont de :

- Favoriser leur engagement individuel au sein d'une action collective publique en devenant des ambassadeurs de la jeunesse.
- Conscientiser les valeurs de la République pour devenir des adultes responsables et des acteurs du monde de demain.
- Approfondir leur connaissance des institutions par le biais d'une collaboration avec les élus.e.s communautaires, les services de la C3G et les institutions : co-construction d'une politique jeunesse, expression de leurs besoins, écoute intergénérationnelle, travail en cohésion autour de projets.
- Prendre conscience du territoire, des problématiques intercommunales pour apporter des idées novatrices ainsi que soulever des questionnements constructifs. S'initier au débat argumenté avec un rôle et une prise de responsabilité dans la vie du territoire.
- Faire évoluer l'image de la jeunesse et des regards réciproques. Que les jeunes soient un vecteur de communication de la C3G aux communes et inversement et également sur toutes les instances et collectivités associées à leurs futurs projets.

Le CIJ est placé sous l'autorité du Président.e de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, et de la ou le Vice-Président.e en charge de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les jeunes conseillers seront encadrés par les élus communautaires, les services support de la C3G et par un animateur référent dans le cadre du marché « organisation et gestion de la compétence Jeunesse ».

La constitution du CIJ :

- Huit jeunes minimums âgés de 14 à 21 ans
- Mandat d'une durée de 3 ans.
- 1 Président.e élu.e pour une durée d'un an.
- Des Vices Président.e.s élu.e.s pour une durée d'un an

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 031-243100732-20250520-202505055-DE

Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Fonctionnement du CIJ. :

- 1 réunion par mois et des réunions exceptionnelles au besoin qui se tiendront au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.
- Nécessité d'être présent sur l'intégralité des réunions ou se faire représenter par son.sa suppléant.e.
- Être en binôme si possible pour tous les temps de formation et de mise en œuvre des projets.
- Temps de formation organisés en début de mandature sur les compétences des institutions Nationale, Régionale, Départementale, de la C3G, des collectivités.

  Ces dernières seront proposées par l'ensemble des acteurs (élu.e.s, agents, professionnels, bénévoles).
- Possibilité de formations supplémentaires tout au long du mandat pour permettre aux jeunes élus de mener à bien leurs projets.
- Construction d'un projet commun par les jeunes et suivi des actions par les élus de la commission (Vice-Président.e de la C3G)**.**Les projets devront avoir le souci de profiter à l'ensemble du territoire de la C3G.
- Accompagnement des jeunes du CIJ dans les projets par le biais d'un référent nommé dans chaque commune (1 à 2 élu.e.s).
- Formation de tous les jeunes du CIJ sur la prise de parole en public et la gestion des émotions (travailler la confiance en soi).
- Mise en place de temps d'échanges et de concertation avec d'autres élus sur des dispositifs similaires pour des échanges de pratiques et l'ouverture sur les politiques publiques
- Signature du règlement intérieur par tous les acteurs pour officialiser l'engagement de chacun.

Comment s'inscrire :

- L'inscription à la participation du CIJ se fera VIA le site internet de la C3G avec des dates prévues à cet effet.
- Le lien de cette page d'inscription sera relayé sur tous les sites internet de chaque commune de la C3G, les réseaux sociaux, des affichages dans des lieux publics et privés, lors de réunions publiques communales et intercommunales.